

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **6 décembre 2021**, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents Monsieur Richard Thibault, maire, et les conseillers suivants:

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire. Est aussi présent Monsieur Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-12
225

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Séance ordinaire du 15 novembre 2021
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dépenses du mois de novembre 2021
 - 5.2 - Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
 - 5.3 - Approbation du budget révisé de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse
 - 5.4 - Nomination d'un représentant à l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse
 - 5.5 - Nomination d'un représentant au comité famille et aînés
 - 5.6 - Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Maison des jeunes de Saint-Raphaël
 - 5.7 - Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'École de la Source
 - 5.8 - Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et sur l'adoption du Programme triennal d'immobilisations
 - 5.9 - Renouvellement du contrat pour la production du journal municipal
 - 5.10 - Désignation des employées pour accéder aux systèmes d'information de la Société d'Habitation du Québec
 - 5.11 - Responsables et signataires de la Municipalité pour Revenu Québec
 - 5.12 - Dons et commandites
- 6 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 6.1 - Dépôt des permis et des certificats du mois de novembre 2021
 - 6.2 - Désignation des membres du conseil municipal au comité consultatif d'urbanisme
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Rapport d'activités du DSSI du mois de novembre 2021
- 9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 9.1 - Entente intermunicipale pour le déneigement du 5e Rang à Saint-Raphaël
 - 9.2 - Libération de la garantie des travaux de construction de trottoir sur la Route 281
 - 9.3 - Libération de la garantie des travaux de réfection du Rang du Sault
 - 9.4 - Opérateur de déneigement et mécanicien sur appel

- 10 - LOISIRS - TOURISME
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - CORRESPONDANCE
 - 12.1 - Demande d'autorisation de passage de motoneige sur le terrain municipal
 - 12.2 - Demande de déneigement pour la Route Rémillard
- 13 - VARIA
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-12
226

3.1 - Séance ordinaire du 15 novembre 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021, tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES

2021-12
227

5.1 - Adoption des dépenses du mois de novembre 2021

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'accepter les dépenses du mois de novembre 2021 payées par le directeur générale et secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant 144 440,58 \$.

Je soussigné, Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 - Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums municipaux, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que tous les membres du conseil municipal ont produit leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

Le directeur général et secrétaire-trésorier effectuera la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans les délais prescrits.

2021-12
228

5.3 - Approbation du budget révisé de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de révision budgétaire pour l'année 2021 de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse pour l'ensemble immobilier de Saint-Raphaël, identifiant aux numéros de dossier 2679 et 2862;

En conséquence,

Il est proposé par.....
Appuyé par

Et résolu d'adopter la révision budgétaire 2021 pour l'ensemble des immobiliers identifiés aux dossiers numéro 2679 et 2862 (Saint-Raphaël) de l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse présentée par la Société d'Habitation du Québec (SHQ) se détaillant comme suit :

Immobilier / dossier	Dossier 2679	Dossier 2862	Total
Revenus révisés	62 362 \$	24 753 \$	
Dépenses révisées	89 914 \$	38 353 \$	
Déficit	27 552 \$	13 600 \$	
Contribution municipale	2 755 \$	1 360 \$	4 115 \$
Contribution SHQ	24 797 \$	12 240 \$	

Que la municipalité verse un montant total de 4 115 \$ pour l'exercice financier en question, ce montant représente 10 % du déficit dans le cadre de cette révision budgétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
229

5.4 - Nomination d'un représentant à l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de nommer M. Richard Thibault, maire, comme représentant du conseil municipal à l'OMH des Plaines et Monts de Bellechasse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
230

5.5 - Nomination d'un représentant au comité famille et aînés

Considérant que la Municipalité a formé un comité famille et aînés, dans le cadre de la mise en œuvre de sa Politique famille et aînés;

Considérant que le comité est composé d'un membre du conseil municipal et de six (6) citoyens et citoyennes du territoire de la Municipalité;

Considérant que le nouveau conseil municipal est établi depuis le 7 novembre 2021;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de nommer, M. Éric Trudel, comme représentant du conseil municipal au sein du comité famille et aînés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
231

**5.6 - Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la
Maison des jeunes de Saint-Raphaël**

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de nommer M. Gaétan Roy comme représentant du conseil municipal
au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
232

**5.7 - Nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'École
de la Source**

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de nommer M. Michel Turcot comme représentant du conseil municipal
au sein du conseil d'administration de l'École de la Source.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
233

**5.8 - Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et
sur l'adoption du Programme triennal d'immobilisations**

Attendu qu'en vertu de l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale, le
directeur général et secrétaire-trésorier a déposé au conseil municipal le rapport
d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget et sur
l'adoption du programme triennal d'immobilisations;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'accepter les recommandations présentées dans le rapport d'audit
daté du 23 novembre 2021 et demande à la direction municipale d'entamer les
actions nécessaires pour y répondre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
234

5.9 - Renouvellement du contrat pour la production du journal municipal

Considérant que l'entreprise Créaphiste s'occupe du montage et de l'impression
du journal municipal depuis janvier 2019;

Considérant que la Municipalité est satisfaite de la qualité du service;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par.....

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler le
contrat avec l'entreprise Créaphiste pour la production du journal municipal pour
l'année 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-12
235

**5.10 - Désignation des employées pour accéder aux systèmes
d'information de la Société d'Habitation du Québec**

Considérant que la Municipalité n'a aucun employé comme responsable de la
sécurité informatique pour l'administration du Programme d'amélioration de
l'habitat de la Société d'habitation du Québec (SHQ) depuis le départ à la retraite
de Mme Josée Collin en novembre dernier;

Considérant que la personne responsable de la sécurité informatique est autorisée à formuler, au nom du partenaire, une demande d'octroi, de modification, de résiliation ou de suspension des privilèges d'accès à l'application du Programme d'amélioration de l'habitat pour un employé ou une employée de la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu de nommer à titre de responsable de la sécurité informatique, pour l'administration du Programme d'amélioration de l'habitat de la Société d'habitation du Québec, les personnes aux fonctions suivantes:

- Mme Fadia Bayarkdar, adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe;
- Mme Kathleen Bouffard, adjointe administrative à la comptabilité;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-12
236**

5.11 - Responsables et signataires de la Municipalité pour Revenu Québec

Considérant que la Municipalité a embauché une nouvelle personne à la suite du départ de Mme Josée Collin pour la retraite;

Considérant que cette nouvelle personne doit avoir accès à la plateforme de Revenu Québec et clicSÉQUR;

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu de retirer le nom de Mme Josée Collin comme personne autorisée pour Revenu Québec et ClicSÉQUR,

et d'ajouter le nom de Mme Kathleen Bouffard, adjointe administrative à la comptabilité, comme personne autorisée par la Municipalité:

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR - Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires,

en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.12 - Dons et commandites

Aucune demande n'a été déposée pour la présente séance.

6 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 - Dépôt des permis et des certificats du mois de novembre 2021

Onze (11) permis et autorisations ont été émis au cours du mois de mai dont :

- deux (2) permis d'abattage d'arbres;
- deux (2) d'addition de bâtiment;
- un (1) de démolition;
- quatre (4) rénovation;
- un (1) de lotissement;
- un (1) de captage des eaux souterraines.

**2021-12
237**

6.2 - Désignation des membres du conseil municipal au comité consultatif d'urbanisme

En vertu de l'article 3 du règlement 2014-166, le comité consultatif d'urbanisme doit être composé de deux élus municipaux et de trois citoyens et résidant de Saint-Raphaël;

Considérant que la Municipalité a un nouveau conseil municipal depuis le 7 novembre dernier;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu de nommer les élus suivants:

- M. Samuel Roy;
- M. Michel Turcot.

Pour être membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Rapport d'activités du DSSI du mois de novembre 2021

Le directeur du Service incendie a déposé son rapport pour la séance du conseil municipal du 6 décembre 2021.

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC-ÉGOUTS

**2021-12
238**

9.1 - Entente intermunicipale pour le déneigement du 5^e Rang à Saint-Raphaël

Considérant que la Municipalité de Saint-Raphaël a moins d'un kilomètre de chemin à déneiger dans le chemin du 5^e Rang;

Considérant que la Municipalité de Saint-Raphaël désire conclure une entente avec la Municipalité de Saint-Vallier afin de confier le déneigement de ce chemin à la Municipalité de Saint-Vallier pour la saison d'hiver 2021-2022;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à conclure une entente avec la Municipalité de Saint-Raphaël, afin d'assurer le déneigement de la partie du chemin du 5^e Rang qui est sur le territoire de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-12
239**

9.2 - Libération de la garantie des travaux de construction de trottoir sur la Route 281

Considérant que le rapport de réception définitive des travaux recommande de libérer les sommes retenues pour la garantie des travaux;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à libérer les sommes retenues pour la garantie des travaux à l'entreprise Jacques & Raynald Morin inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-12
240**

9.3 - Libération de la garantie des travaux de réfection du Rang du Sault

Considérant que le rapport de réception définitive des travaux recommande de libérer les sommes retenues pour la garantie des travaux;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à libérer les sommes retenues pour la garantie des travaux à l'entrepreneur Construction B.M.L.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-12
241**

9.4 - Opérateur de déneigement et mécanicien sur appel

Considérant que M. Francis Rémillard offre certaines disponibilités pour travailler comme opérateur de déneigement;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'embaucher M. Francis Rémillard comme opérateur de déneigement et mécanicien sur appel pour la saison hivernale 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - LOISIRS - TOURISME

11 - LÉGISLATION

12 - CORRESPONDANCE

**2021-12
242**

12.1 - Demande d'autorisation de passage de motoneige sur le terrain municipal

Considérant que le demandeur a présenté un nouveau tracé pour le passage des motoneiges sur le terrain municipal;

Considérant qu'il n'y aura pas de déboisement sur le terrain municipal et que le demandeur a pris la responsabilité d'installer des panneaux de signalisation à l'intersection du sentier de motoneige et de la fin du Button où les gens peuvent glisser dans le but de garantir la sécurité des usagers du Button;

En conséquence,

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu d'autoriser le passage des motoneiges sur le terrain municipal, identifié au numéro de lot 3 692 912 du cadastre de la Municipalité de Saint-Raphaël, aux conditions suivantes :

- Que le demandeur installe des panneaux d'arrêt à l'intersection du sentier de motoneige et du terrain municipal;
- Que le demandeur ajoute un panneau de limite de vitesse sur le parcours dans le secteur du terrain municipal;
- Que les conditions précédemment citées soit respectées, sans quoi la Municipalité se réserve le droit de mettre fin à ladite autorisation, et ce, sans préavis.

ADOPTER À L'UNANIMITÉ

**2021-12
243**

12.2 - Demande de déneigement pour la Route Rémillard

Considérant qu'en vertu du règlement 2014-164 en vigueur, la municipalité ne déneige pas la Route Rémillard à partir du lot 3 692 485 jusqu'aux limites de Saint-Nérée;

Considérant que le conseil municipal avait déjà pris une décision sur la demande du déneigement de la Route Rémillard par la résolution numéro 2021-08-160;

En conséquence,
Il est proposé par.....
Appuyé par

Et résolu d'entériner la décision prise par le conseil municipal dans la résolution numéro 2021-08-160.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 - VARIA

Aucun sujet.

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de quinze (15) minutes, est tenue à l'intention des citoyens et des citoyennes.

2021-12
244

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par

Appuyé par,

Et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à xx h xx.

Richard Thibault
Maire

Johnny Louis Jean
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier

Je soussigné, Richard Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, maire